

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Fonds d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Fonds et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres fonds.

Produit

Produit : Vanguard FTSE 250 UCITS ETF (le "Fonds") - (GBP) Accumulating
IE00BFMXVQ44

Vanguard Group (Ireland) Limited ("VGIL")

Pour obtenir de plus amples informations, appelez le +44 207 489 4305 - <https://global.vanguard.com> - Le présent Document d'informations clés est daté du 03/03/2025.

La Banque centrale d'Irlande (la "Banque centrale") est responsable de la supervision de VGIL dans le cadre du présent Document d'informations clés.

Le Fonds est agréé en Irlande et a été enregistré pour la vente dans d'autres États membres de l'EEE.

VGIL est agréé dans les États membres de l'EEE et réglementé par la Banque centrale.

Vous êtes sur le point d'acheter un Fonds qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le Fonds est un compartiment de Vanguard Funds plc (« VF »), un OPCVM agréé par la Banque centrale d'Irlande.

Durée : Le Fonds n'a pas de date d'échéance fixe, mais il peut être résilié dans certaines circonstances, comme décrit dans le Prospectus de VF (le « Prospectus »), y compris si la valeur d'actif nette du Fonds tombe en dessous de 100 millions USD ou son équivalent dans une autre devise.

Objectifs : Le Fonds applique une approche de gestion passive (ou indiciaire), par l'acquisition physique de titres, et vise à reproduire la performance de l'Indice FTSE 250 Index (l'« Indice »).

L'Indice est composé de titres de moyennes entreprises du Royaume-Uni.

Le Fonds s'efforce de :

1. Reproduire la performance de l'Indice en investissant, par l'acquisition physique de titres, dans tous les titres composant l'Indice, dans les mêmes proportions que l'Indice. Lorsqu'il n'est pas possible de le reproduire entièrement, le Fonds recourt à un procédé d'échantillonnage.

2. Rester pleinement investi, sauf dans des conditions politiques, de marché ou autres extraordinaires dans lesquelles le Fonds peut s'écarter temporairement de cette politique d'investissement pour éviter les pertes.

Le Fonds investit en titres libellés dans des devises autres que la devise de base. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir une incidence sur le rendement des investissements.

Le Fonds peut conclure des prêts garantis à court terme de ses investissements à certains tiers éligibles. Ils sont utilisés comme moyen de générer des revenus supplémentaires et de compenser les coûts du Fonds.

Bien qu'il soit prévu que le Fonds reproduise l'Indice aussi fidèlement que possible, la performance du Fonds ne correspondra généralement pas exactement à celle de l'Indice cible, en raison de divers facteurs tels que les frais à payer par le Fonds et les contraintes réglementaires. Ces facteurs et l'indicateur de déviation anticipé du Fonds sont détaillés dans le Prospectus.

Des informations sur le portefeuille du Fonds sont disponibles sur le site Internet <https://www.ie.vanguard/products>. La valeur nette des actifs du Fonds est calculée tout au long de chaque séance de cotation et est publiée sur Bloomberg ou sur Reuters.

Le Fonds peut avoir recours à des dérivés afin de réduire le risque ou les coûts, et/ou de générer des revenus ou une croissance supplémentaires. Un dérivé est un contrat financier dont la valeur est basée sur la valeur d'un

actif financier (comme une action, une obligation ou une devise) ou d'un indice de marché.

Les Actions ETF du Fonds peuvent être achetées ou vendues quotidiennement (sauf certains jours fériés et sous réserve de certaines restrictions décrites dans le Prospectus). Les Actions ETF sont cotées sur une ou plusieurs bourses de valeurs. Sous réserve de certaines exceptions énoncées dans le Prospectus, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne peuvent acheter ou vendre des Actions ETF que par le biais d'une société membre d'une bourse de valeurs pertinente, et ce, à tout moment lorsque cette bourse est ouverte. La liste des jours où les actions du Fonds ne peuvent pas être achetées ou vendues est disponible sur le site Internet :

<https://fund-docs.vanguard.com/holiday-calendar-vanguard-funds-plc-ETFs.pdf>

Les revenus des Actions ETF seront réinvestis et se refléteront dans les cours des actions de l'ETF.

VF est un Fonds à compartiments multiples avec passif séparé entre ses compartiments. Cela signifie que les participations du Fonds sont conservées séparément, en vertu du droit irlandais, des participations d'autres compartiments de VF et que votre investissement dans le Fonds ne sera pas affecté par des réclamations à l'encontre d'un autre compartiment de VF.

Investisseurs de détail visés : Chaque Fonds est accessible à un large éventail d'investisseurs qui cherchent à accéder à un portefeuille géré conformément à un objectif et une politique d'investissement spécifiques.

Le dépositaire de VF est Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

Vous pouvez obtenir des exemplaires du Prospectus et les derniers rapports et comptes annuels et semestriels de Vanguard Funds plc (« VF »), ainsi que les derniers cours publiés des actions et d'autres informations sur le Fonds auprès de VF c/o Brown Brothers Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited, 30 Herbert Street, Dublin 2, D02 W329, Irlande ou sur notre site Internet à l'adresse <https://global.vanguard.com>. Des informations sur la politique de divulgation du portefeuille du Fonds et la publication de la valeur nette indicative des actifs peuvent être obtenues à l'adresse <https://global.vanguard.com/portal/site/portal/ucits-documentation>. Les documents sont disponibles gratuitement en anglais.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le Fonds pendant 5 ans. Le risque effectif peut varier considérablement si vous vendez de manière anticipée, ce qui pourrait réduire les sommes encaissées.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Fonds par rapport à d'autres Fonds. Il indique la probabilité que ce Fonds enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Fonds dans la catégorie 4 sur 7 (classe de risque moyenne). Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit seraient moyennes. Si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que le Fonds ne puisse plus vous payer.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre monnaie que la monnaie de base du Fonds ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Outre les risques de marché inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent affecter le Fonds, notamment le risque de contrepartie, le risque lié à la reproduction d'indice et le risque d'investissement.

Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » du Prospectus sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>

Ce Fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

La valeur des actions et titres liés à des actions peut être impactée par les fluctuations quotidiennes des marchés d'actions. D'autres facteurs peuvent exercer une influence, comme les événements politiques, l'actualité économique, les résultats des sociétés et des événements importants dans l'univers des entreprises.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		10,000 GBP	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 années. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1,620 GBP	3,620 GBP
	Rendement annuel moyen	-83.80%	-18.39%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7,640 GBP	9,510 GBP
	Rendement annuel moyen	-23.60%	-1.00%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10,330 GBP	11,540 GBP
	Rendement annuel moyen	3.30%	2.91%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14,490 GBP	15,330 GBP
	Rendement annuel moyen	44.90%	8.92%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Il n'est pas possible de sortir facilement de ce Fonds.

Défavorable scénarios: Ce type de scénario est intervenu pour un investissement utilisant l'indice de référence tel qu'indiqué dans le prospectus entre le 2021 et le 2025.

Intermédiaire scénarios: Ce type de scénario est intervenu pour un investissement utilisant l'indice de référence tel qu'indiqué dans le prospectus entre le 2019 et le 2024.

Favorable scénarios: Ce type de scénario est intervenu pour un investissement utilisant l'indice de référence tel qu'indiqué dans le prospectus entre le 2016 et le 2021.

Que se passe-t-il si VGIL n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Fonds sont conservés par son dépositaire. En cas d'insolvabilité de VGIL, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du dépositaire, ou d'une personne agissant en son nom, le Fonds peut subir une perte financière. Ce risque est atténué dans une certaine mesure, lié au fait que le dépositaire est tenu par les lois et règlements en vigueur de séparer ses propres actifs des actifs du Fonds. Le dépositaire sera également responsable envers le Fonds et les investisseurs de toute perte résultant, entre autres, d'une négligence ou fraude de sa part ou d'un manquement intentionnel dans le cadre de l'exécution de ses obligations (sous réserve de certaines limites).

Il n'existe aucun système d'indemnisation ou de garantie vous protégeant d'une défaillance du dépositaire du Fonds.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez votre investissement dans le Fonds et du rendement du Fonds. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) que pour les autres périodes de détention, le Fonds évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- GBP avec un investissement annuel de 10 000.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	75 GBP	430 GBP
Incidence des coûts annuels (*)	0.8%	0.8% chaque année

(*) Montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, cela montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.7 % avant déduction des coûts et de 2.9 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Fonds afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Le Fonds ne facture pas de frais d'entrée.	0 GBP
Coûts de sortie	Le Fonds ne facture pas de frais de sortie, mais la personne qui vous vend le Fonds peut le faire.	0 GBP
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.43% de la valeur de votre investissement/an. Cette estimation repose sur les coûts réels de l'année dernière et tient compte des changements futurs.	43 GBP
Coûts de transaction	0.32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Fonds. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	32 GBP
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Fonds.	0 GBP

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds convient à un investissement à long terme. Vous devez avoir un horizon d'investissement d'au moins 5 ans.

Veuillez vous reporter à la section du Prospectus intitulée « Rachat d'Actions » pour connaître certains frais à payer concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous êtes un investisseur dans notre gamme de fonds indiciels cotés (ETF) VF, il peut être judicieux pour vous d'entrer en contact directement avec la banque, le courtier, la plate-forme de négociation ou le conseiller financier par l'intermédiaire duquel vous avez acheté vos actions, en particulier si votre réclamation concerne le service. Sachez que nous vous répondrons généralement en anglais. Si, pour quelque raison que ce soit, vous rencontrez des problèmes pour nous transmettre votre réclamation, veuillez adresser un courrier à Vanguard, 4th Floor, The Walbrook Building, 25 Walbrook, Londres, EC4N 8AF, Royaume-Uni ou un e-mail à l'adresse European_client_services@vanguard.co.uk. Sachez également qu'il peut exister des mécanismes de recours collectif ou des dispositifs de médiation distincts dans votre pays. <https://global.vanguard.com/>

Autres informations pertinentes

Vous trouverez des informations relatives aux performances passées du Fonds sur une période maximale de 10 ans ici :

- https://docs.data2report.lu/documents/Vanguard/KID_PP/KID_annex_PP_IE00BFMXVQ44_en.pdf.

- https://docs.data2report.lu/documents/Vanguard/KID_PS/KID_annex_PS_IE00BFMXVQ44_en.pdf.

Plus d'informations sur la Politique de rémunération de VGIL sont disponibles sur <https://www.ie.vanguard/content/dam/intl/europe/documents/ch/en/ucits-v-remuneration-policy.pdf>, notamment : (a) une description de la méthode de calcul des rémunérations et des avantages ; et (b) l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages. Une copie imprimée de ces informations peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de VGIL au 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande. Responsabilité : VGIL peut uniquement être tenu responsable sur la base de toute déclaration figurant aux présentes qui soit trompeuse, inexacte ou contraire par rapport aux parties correspondantes du Prospectus. Fiscalité : VF est soumis à la législation fiscale irlandaise. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Il vous est recommandé de consulter votre conseiller fiscal professionnel.